

Législature 2017-2021

Séance du 18 septembre 2017

Communication du Conseil communal au Conseil général

N°12

Suivi de divers messages votés

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous pouvons vous donner les informations suivantes sur divers messages votés depuis le début de l'année :

- **Message 02 présenté le 5 avril 2017 concernant l'attribution au Conseil communal d'une délégation de compétence pour la mise à disposition de terrains en zone d'activité sous forme de droits distincts et permanents (DDP) pour la présente législature** : un droit de superficie a été conclu avec l'entreprise Perseghini SA pour une partie de la parcelle RF 2667 située « En Piolet » pour une surface de 2'464 m², pour la construction d'une halle artisanale ;
- **Message 03 présenté le 5 avril 2017 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 60'000.00 TTC pour l'achat d'un utilitaire léger pour le Service de l'Edilité** : suite à l'acceptation du message, des offres ont été demandées auprès de neuf garages de la région. Suite à l'analyse des deux offres reçues, l'achat du véhicule a été adjugé à un garage de la place pour un montant d'environ CHF 40'000.00 (y compris reprise de l'ancien véhicule) ;
- **Message 15 présenté le 3 juillet 2017 concernant l'adoption du Règlement d'organisation du service de défense contre l'incendie de la Commune d'Estavayer** : ce règlement a été validé le 31 août par la Préfecture et est donc en vigueur ;
- **Message 17 présenté le 3 juillet 2017 concernant l'attribution d'une délégation de compétence sur investissements de CHF 300'000.00 TTC pour des études diverses non-planifiables pour la durée de la présente législature** : un montant d'un peu moins de CHF 8'000.00 a été attribué à un bureau spécialisé pour étudier la problématique de l'évacuation des eaux dans le quartier de La Rochette suite à une inondation provoquée par un important orage.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le Secrétaire général :
Lionel Conus

Le Syndic :
André Losey

Conseiller communal responsable : André Losey, Administration générale

Législature 2017-2021

Séance du 18 septembre 2017

Communication du Conseil communal au Conseil général

N°13

Préparation d'un message pour l'octroi d'un crédit-cadre pour le renouvellement de divers véhicules communaux

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Depuis l'entrée en vigueur de la fusion, la gestion de tous les véhicules communaux est supervisée au niveau de l'entretien et du remplacement par le Service de l'Edilité qui possède les compétences pour assumer cette tâche. Cette manière de faire présente l'avantage d'avoir une vision globale sur tout le parc de véhicules. Le remplacement des véhicules communaux se fait selon un plan établi, en tenant compte de différents critères de vieillissement.

Nous vous informons que pour éviter la multiplication de messages pour des petits crédits, le Conseil communal va présenter lors d'une prochaine séance du Conseil général une demande de crédit-cadre pour le remplacement des véhicules communaux dont le prix ne dépasse pas CHF 100'000.00. Ce crédit-cadre devrait concerner six véhicules qui sont à remplacer d'ici la fin de la législature.

Les véhicules dont le coût dépasse CHF 100'000.00 (notamment les machines de travail) ou la demande d'achat de véhicules supplémentaires feront l'objet de messages spécifiques comme c'est le cas aujourd'hui avec la présentation d'un message pour une importante machine de travail et d'un autre message pour un véhicule supplémentaire.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le Secrétaire général :
Lionel Conus

Le Syndic :
André Losey

Conseiller communal responsable : Dominique Aebischer, Domaine public